ARRITTI

nu 2784 da u 2 di marzu à l'8 di marzu 2023

57a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0427 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

24 février 2023 p. 3

Emmanuel Macron s'engage

Digià un annu chì Yvan Colonna hà scontru u so assassinu... E nostre pensate vanu à a so famiglia, e nostre brame sò per chjamà senza sfiatà ghjustizia è verità. Cù sti qualchi ramentu, Arritti si volta cù umilità nant'à i principali fatti di st'annata pisante di dolu, di còllera è d'amarezza. Riposi in pace o Yvan. Da leghje in p4-5.

Yvan, un annu

Internaziunale p. 6-7

L'arménie n'a jamais eu autant besoin de solidarité

O chì piacè!

E fàvule di Natale Rochiccioli

U pueta Natale Rochiccioli hà scrittu mondu fole, burle, macagne è tan'altri scritti. Frà i quali ste fàvule magnìfiche, dette « E fàvule di Natale Rochiccioli ».

Marìa a lattaghja

Marìa Marìa
À pedi si ne vinìa
A a lattarìa
Annantu à a strada di Munacìa...

Innò, ùn hè micca una canzunetta... S'ella era, ùn l'avarìamu datu nome «sturietta». Ma sarìa stata ghjusta chì, finiscendu in ballu, u principiu di a stòria, ci mittìssimu à cantallu.

Cù a so tinella in capu, andendu u so caminu, Marìa strada facendu, si muntava u chjucchinu:
– Diciassette litri di latte... è trè d'acqua ch'è aghjustu, mi face un biglietu di mille ghjustu ghjustu...
Cù mille franchi, mi compru un purchettu, è u lentu sottu à i castagni di Zìu Mariettu.
Più tardi ne facciu salcicci è prisutti... è i piattu... sinò d'istate ci pàssanu tutti... Ci sò pò quelli cugini di Tunisìa chì s'elli li sàltanu addossu, u tempu di vultà u capu, è si màgnanu ancu l'ossu.
I me salcicci ùn ci hè asgiu ad appiccalli, chì s'elli i vèdenu, i si màgnanu ancu senza mastucalli. Partuti ch'elli saranu st'abbramati, i me salcicci i vindaraghju à i marcati...
È guardate sì u me càlculu hè astutu : da quì à tandu, i prezzi avaranu crisciutu... Pà i prezzi di i salcicci cum'è quelli di i frumaglii, tuttu dipindarà s'elli crèscenu i funziunarii...
Tandu, mi pudarìa cumprà un mantellu... Ma sarìa megliu una vacca cù u so vitellu. Par falli pasce, i lentu pà issi stradoni in lu pianu, quelli di l'automòbili, ùn avaranu cà andà pianu.
Vindutu ch'è aghju vacca è vitellu, mi compru trenta capretti ind'è Zìu Battulellu. Quand'è vacu à ballà, par fammi dui salti, tandu saraghju ricca, mittaraghju i tacchi alti...

O Marì... per purtà i tacchi alti... ci vole à esse abituata. A prova chì, nulla cà di pinsacci, tù, sè cascata... È à chì t'hà vistu a gamba à l'aria avarà cunclusu chì Marìa di u savone ùn ne faccia tantu usu... È quale sò state e to rèndite nette?
I trè litri d'acqua chì t'ùn hai pussutu mette.

Muralità
Par guardà i nìvuli quand'i vo marchjate
E strade di Corsica sò ricummandate...
Tarrenu pitricosu o tarrenu troppu mollu,
Di tutte e manere, ci hè da truncassi u collu... ■

Accapu di a reddazzione

Elisa, 23ª

U cullettivu *Féminicides par compagnons ou ex* lotta contr'à u fragellu di sse donne, morte perch'elle sò donne. Anne-Cécile Mailfert, presidente di a Fundazione di e donne, era nant'à France Inter a settimana scorsa per pienghje a vintunèsima vittima di l'annata 2023 è dinunzià u silenziu ch'ellu ci hè in giru à sta stirpera: *«un silenziu di morta»*. Oghje chì scrivu, ne simu à 23 second'à *Féminicides par compagnons ou ex*. *«Cinque donne tombe solu a settimana di a San Valentinu è nisun rimore (...) ùn si conta più i feminicidii, allora ùn còntanu più»* dice Anne-Cécile Mailfert. *«I guverni tempurizèghjanu, i mèdia si smubilizèghjanu, è si sparghje torna un silenziu di morta.» «Ùn ci vole micca à scurdàssine. Ci vole à dì u so nome à u 20h, dì ch'elle còntanu, chè no e cuntemu. Cunnosce u so visu. Cunnosce e so vite.»* U guvernu ùn dà micca ss'infurmazioni. U crìmine di feminicidiu ùn esiste micca in u Còdice penale. *«Dapoi u 2016, u nostru cullettivu* Féminicides par compagnons ou ex *percorre u web da truvà artìculi di stampa chì tràttanu d'affari di feminicidii in u coppiu in Francia, da pudè fane un ricensu da sparghje nant'à i retali suciali è nant'à u nostru situ internet»* spieca u cullettivu chì vole fà cunnosce sse donne, u so visu, a so stòria. Andateci puru (feminicides.fr) l'associu seguita dinù l'affari in ghjustizia, u so scopu hè *«una presa di cuscenza mediàtica è sucietale, una reazzione di i puteri pùblichi cù a messa in ballu d'una pulìtica di dissuasione (appiechendu a lege) è l'educazione di l'omi rispunsèvuli di sse viulenze. In Francia, ma dinù in u mondu, una grande parte di l'assassinii di donne si fàcenu da un partenariu ìntimu o anzianu partenariu. U locu u più periculosu per una donna hè a so pròpia casa»* spieca torna u cullettivu. U Statu ellu, categorizeghja mondu assassinii in crìmine passiunale. Senza riconnosce un prublema, ùn hè pussìbule di mette in ballu suluzioni efficace.
Allora, cumu sòrtesi di sta malamorte? Arritti ne parla suvente ma ci volerebbe à parlanne di più. Ùn ci hè peghju chè l'indiferenza. Invece di sse publicità à longu di ghjurnata à a televisiò, passà una fottò cù duie righe è un nome, cum'ellu a face u situ di u cullettivu *Féminicides par compagnons ou ex*, da ùn scurdassi, da sensibilizà a ghjente, da fà nasce rivolta, da interpellà u Statu... sarebbe già una bona. E suluzioni si cunnòscenu, a prevenzione ind'è e famiglie, l'istituzioni, e strutture pedagògiche, a scola, da amparà à i zitelli ch'elli sò pari, machji o fèmine, è ch'elli si dèvenu rispettu è sulidarità. Prevenzione dinù ind'è a pulizza, da piglià à u sèriu e lagnanze, è da custruisce intornu à a donna ch'hà u curagiu di chjamali, un sistema di vera prutezzione, infurmendu sùbitu i precuratori, i servizii suciali, è da mette a pressione nant'à u rispunsèvule. Micca di lascià a donna sola di pettu à u so bòiu. A parulla à e vittime, a deve dà ancu u tribunale, prutege a donna (è i zitelli) cù decisioni veradimente dissuasive è ripressive, da mette l'omi in surveglianza, da impòneli di curassi dinù. U rolu di e stituzioni suciale è di l'associi ch'accumpàgnanu e vittime deve esse ricunnisciutu da falle sorte di a so priggiò.
Sò quasi mille donne chì sò state tombe dapoi a nàscita di stu cullettivu. L'ùltima si chjama Elisa. Hè stata tomba in Prunelli di u Fium'Orbu, ind'è noi, in Corsica. ■

Fabiana Giovannini.

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

24 février 2023

Emmanuel Macron s'engage

En venant devant la représentation de la Corse réunie une troisième fois place Beauvau par le ministre de l'Intérieur, Emmanuel Macron a pris l'engagement essentiel, celui d'inscrire la Corse dans son projet de révision constitutionnelle annoncé pour 2024. Mais il a en même temps réaffirmé ses « lignes rouges » et balisé les limites du projet qu'il entend soutenir.

Première ligne rouge : le maintien de la Corse dans la République. Pas de surprise ni de problème dès l'instant que tous ceux qui sont autour de la table sont d'accord pour un projet d'autonomie avec révision de la Constitution française. Être dans la Constitution, c'est être dans la République.

Deuxième ligne rouge : le refus de créer deux catégories de citoyens. Dans le principe encore, pas de problème concernant les individus et leurs droits. Mais le peuple corse sera-t-il admis, comme personne collective, dans sa définition de 1988 adoptée par l'Assemblée de Corse (« Corses d'origine et Corses d'adoption »), ou sera-t-il proscrit comme c'est le cas dans l'actuelle Constitution ? Au-delà de la reconnaissance du peuple corse, plusieurs considérations pratiques sont questionnées par cette position préalable. Notamment, le statut de résident : sera-t-il possible, et selon quelles modalités ? Et la coofficialité de la langue corse ?

Troisième cadre fixé par le Président de la République : la mise à parité du futur statut de la Corse avec celui des autres îles méditerranéennes. De quelle « parité » s'agit-il connaissant les statuts des îles Baléares en Espagne et de la Sardaigne et de la Sicile en Italie ?

Les îles Baléares s'inscrivent dans la Constitution espagnole dont l'article 2 énonce deux principes : « unité indissociable de la Nation espagnole, patrie commune et indivisible de tous les Espagnols » et aussi « droit à l'autonomie des nationalités et des régions qui (la) composent, et la solidarité entre elles ».

De même, l'article 5 de la Constitution italienne énonce « l'unité et l'indivisibilité de la République italienne », et il « reconnait et favorise les autonomies locales ». Sardaigne et Sicile bénéficient du statut de « régions à autonomie spéciale » (avec la Vallée d'Aoste, le Frioul-Vénétie Julienne et le Sudtirol). La révision de leurs statuts est possible sur proposition de la communauté autonome et par décision conforme du Parlement.

En Espagne comme en Italie, les autonomies sarde, sicilienne et des îles Baléares bénéficient d'un pouvoir législatif dans un cadre de compétences définies précisément. Ainsi 51 compétences exclusives sont listées par le statut des Baléares, les autres revenant à l'État. La logique inverse est adoptée en Italie qui liste les compétences exclusives de l'État, pour l'essentiel les domaines régaliens (politique étrangère, ordre public, finances, justice, sécurité sociale, etc.), ou celles partagées avec la région selon le principe de législation concurrente qui prévoit que l'État établit des principes généraux qui sont ensuite détaillés par des lois régionales. Leurs statuts disposent que tout le reste – ce qui n'est pas répertorié – est compétence de l'autonomie régionale.

Parmi les pouvoirs des autorités autonomes, on peut citer en Sicile et en Sardaigne, le pouvoir d'organisation territoriale. Ainsi la Sardaigne disposait de trois provinces au départ (1974 - Càgliari, Nuoro et Sàssari), puis huit à partir de 2005, désormais cinq depuis 2016. Les autorités autonomes sardes et siciliennes ont ainsi compétence exclusive concernant les intercommunalités.

La difficulté des futures discussions sera de passer des aspects techniques, abondamment documentés dans les statuts des îles voisines, aux aspects politiques les plus délicats.

La reconnaissance du peuple corse, un statut de résident et la politique linguistique seront les trois points clés des discussions à venir. Les agilités qui seront imaginées par les négociateurs ne permettront d'arriver à des compromis qu'à condition de faire bouger les lignes de la constitution elle-même sur ces points. On a vu, avec la récente censure de la loi Molac sur l'enseignement immersif des langues régionales, censure fortement critiquée par le Président de la République lui-même, que de telles évolutions sont souhaitées ailleurs qu'en Corse pour la langue. La mobilisation de ceux qui veulent « vivre et travailler au pays » contre l'envolée spéculative des prix de l'immobilier ne laisse pas la Corse isolée dans sa quête de nouveaux équilibres économiques en faveur des résidents, notamment pour l'accès au logement.

Enfin la reconnaissance du peuple corse est le cœur même de la revendication surgie il y a un demi-siècle. Le « processus de Beauvau », pour être une réponse de long terme, devra pouvoir l'aborder sans tabou. ■

Ghjustizia è verità

Yvan, un annu

Digià un annu chì Yvan Colonna hà scontru u so assassinu… E nostre pensate vanu à a so famiglia, e nostre brame sò per chjamà senza sfiatà ghjustizia è verità. Cù sti qualchi ramentu, Arritti si volta cù umilità nant'à i principali fatti di st'annata pisante di dolu, di còllera è d'amarezza. Riposi in pace o Yvan.

Deux mars 2022. Yvan Colonna comme à l'accoutumée fait des exercices dans la salle de musculation de la centrale d'Arles. 20 ans à crier son innocence des faits qui lui sont reprochés, il a gardé le moral par le sport, la lecture, la réflexion sur l'avenir de la Corse, l'amour pour ses fils et les siens. Il est malheureusement seul ce 2 mars dans cette salle. Il aurait dû normalement quitter Arles pour passer devant la Commission nationale d'évaluation pour sa demande d'aménagement de peine, mais, devant la CNE, il faut reconnaître les faits pour lesquels un détenu est condamné. Or, Yvan est innocent. Se présenter devant cette commission ne servira à rien puisque sa demande de rapprochement, il en est persuadé, comme les précédentes, ne sera pas entendue...

10h13. Franck Elong Abé entre dans la salle comme auxiliaire rémunéré affecté au nettoyage de la salle. Le gardien lui a ouvert la porte puis s'en est allé. Où ? On ne le sait pas. Suffisamment loin en tous les cas. Il ne doit pourtant pas faire le nettoyage lorsque la salle est occupée, d'autant qu'Yvan doit terminer moins d'un quart d'heure plus tard ses exercices... Le gardien aurait dû le faire patienter. Il a dérogé à la règle...
Dès que la porte se referme Elong Abé saute à pieds joints de tout son poids sur le dos d'Yvan Colonna qui est à terre, puis lui écrase la trachée. Roué de coups sans pouvoir se défendre, étouffé avec une serviette puis un sac en plastique, il lutte pour sa survie... l'agression dure 9 longues minutes... elle est tranquille : l'homme (l'enquête parlementaire le révèlera) n'est pas inquiet d'être filmé par les caméras. Il sait qu'elles ne vont pas l'interrompre, car elles ne sont sous la surveillance d'aucun gardien...
Son méfait accompli, Elong Abé sort de la salle et dit au gardien qu'il croise qu'Yvan a eu un malaise, puis regagne sa cellule. L'alerte est donnée, mais se passent encore 3 à 4 minutes avant que des soins ne soient prodigués. Yvan est en arrêt cardiaque et respiratoire.

10h27. Massages cardiaques, défibrillateur, injection d'adrénaline parviennent à faire repartir le cœur. 10h35 les pompiers arrivent. Yvan est transporté dans le coma au centre hospitalier d'Arles, puis à l'hôpital de la Timone à Marseille.
11h06, Elong Abé est placé en quartier disciplinaire, puis mis en garde à vue. L'émotion est grande en Corse. Des rassemblements spontanés, des veillées se font devant les églises ou les préfectures. Après les premiers moments de stupeur, l'indignation et la colère s'expriment par la voie de la jeunesse. Elle réagit à l'injustice que toute la Corse ressent. La facilité avec laquelle on a laissé agir l'agresseur malgré son profil djihadiste, révolte. Le président de l'Exécutif dénonce ces circonstances troublantes et réclame une enquête parlementaire en sus de l'enquête judiciaire et de l'inspection générale pénitentiaire. Partis nationalistes et élus ont du mal à contenir collégiens et lycéens. Une première réunion à Corti les rassemblent avec l'ensemble des nationalistes pendant que l'État envoie un renfort de 150 CRS dans l'île. Le STC Marins parvient à détourner un navire qui devait les ravitailler en matériel. Aucun signe d'apaisement de la part du gouvernement, aucune réaction officielle, aucun contact du gouvernement avec le président de l'Exécutif...

6 mars. Une première grande manifestation *« Statu francese assassinu »* rassemble 12 à 15.000 personnes à Corti. Les échauffourées éclatent violentes et font une trentaine de blessés, 25 parmi les jeunes, 4 parmi les forces de l'ordre qui font usage de LBD à tirs tendus, prohibés par la justice européenne.
Accompagnant l'agonie d'Yvan dans l'espoir de son réveil, les rassemblements se poursuivent et la tension ne cesse de monter.
Franck Elong Abé est mis en examen pour tentative d'assassinat *« à caractère terroriste »*.

8 mars. L'État lève le statut de DPS d'Yvan Colonna, officiellement pour lui permettre de rester à l'hôpital mais c'est vu comme une provocation : si cette levée qui était de droit, avait été faite en son temps, il n'en serait pas là... Moins de deux semaines avant l'agression, la levée de ce statut pour Pierre Alessandri et Alain Ferrandi était encore rejetée...
Nouvelle réunion nationaliste à Corti le 9 mars en présence de centaines de personnes, une coordination se constitue et élargit les mots d'ordre : 1. Ghjustizia è verità 2. Libertà pè i patriotti 3. Ricunniscenza di u pòpulu corsu. Lycées et collèges sont bloqués, grèves et rassemblements se poursuivent. Le palais de justice d'Aiacciu est incendié. Plusieurs médias parlent de *« situation insurrectionnelle »*. La famille d'Yvan Colonna appelle au calme.

11 mars. L'État lève le statut de DPS de Pierre Alessandri et Alain Ferrandi. Gérald Darmanin twitte être désigné pour ouvrir un dialogue avec les élus *« sur l'avenir de la Corse »*...
L'évêque fait sonner les cloches de toutes les églises de Corse pour appeler *« à la paix, à l'unité et à la réconciliation »*.

13 mars. Une nouvelle manifestation rassemble 10 à 12.000 personnes sous la pluie à Bastia, toujours sous le mot d'ordre *« Statu francese assassinu »* auquel s'ajoute *« Ghjustizia è verità »*. Le centre-ville est le théâtre d'affrontements violents. Ce qui surprend c'est l'appui de la population aux jeunes prêts à en découdre. La foule reste sur place et encourage les jeunes qui ont retenu les leçons des violences policières à coup de flasballs et de grenades de désencerclement : cette fois, ils sont munis de masques, lunettes et coktails molotov. La Corse n'avait pas connu de telles violences de rues depuis les événements d'Aleria. Le bilan est lourd : 102 blessés, dont 77 parmi les forces de l'ordre selon le procureur de la République.

14 mars. C'est officiel, Gérald Darmanin est le nouveau «Monsieur Corse». Les députés nationalistes à l'Assemblée nationale et leurs collègues députés fustigent cinq années de rendez-vous manqués avec la Corse. Les soutiens arrivent de toute l'Europe.

16 et 17 mars. Visite marathon du ministre de l'Intérieur pendant qu'Emmanuel Macron déclare *«l'autonomie n'est pas un tabou».* Gilles Simeoni obtient un engagement cosigné du ministre sur l'autonomie, le rapprochement rapide d'Alain Ferrandi et Pierre Alessandri, une première réunion des élus à Paris dès avril. Il promet toute la lumière sur l'agression contre Yvan Colonna, toujours entre la vie et la mort. Le Juge d'application des peines suspend sa peine pour permettre à sa famille de le visiter à l'hôpital sans contraintes.

21 mars 2022. Yvan Colonna meurt à l'Hôpital, sans revoir la Corse. Partout s'organisent des veillées. L'évêque de Corse se joint aux prières devant la cathédrale d'Aiacciu. À la mesure de l'émotion, la Collectivité de Corse met ses drapeaux en berne. Le gouvernement le lui reproche. Le 24 mars, la dépouille est accueillie à l'aéroport d'Aiacciu dans un silence poignant. Des milliers de personnes massées le long de la route accompagnent le cercueil. Le jour des obsèques, 25 mars, de nombreux commerces et institutions baissent rideau. Des délégations internationales sont présentes. Une minute de silence et des messes sont organisées partout en Corse. D'Aiacciu à Carghjese, des bandere à testa mora jalonnent l'itinéraire du convoi mortuaire. 3000 personnes assistent à l'enterrement.
Le lendemain, les tensions reprennent. Guérillas urbaines, incendies de villas appartenant à des continentaux, tags...

30 mars. À l'Assemblée nationale, la Commission des lois interroge les personnels pénitentiaires, révélant nombre de dysfonctionnements. Le 1er avril, le retour d'Alessandri et Ferrandi est annoncé comme imminent confirmant la gestion politique du statut DPS.

3 avril. Troisième manifestation en moins d'un mois derrière la banderole *«Statu francese assassinu»* à Aiacciu. Plus de 10.000 personnes défilent et des affrontements éclatent faisant une quinzaine de blessés dont deux graves parmi les manifestants. Des bâtiments officiels sont saccagés. Le Président de la République s'en offusque et annonce le report de la réunion avec les élus qui devait se tenir le 8 avril, il régresse: *«l'autonomie n'est pas un objectif en soi».* Tous les mois qui suivront le gouvernement n'aura de cesse de souffler ainsi le chaud et le froid sur le dialogue avec la Corse.
Les mobilisations se poursuivent. Les blessés aussi. Tout ça sur fond d'élections présidentielles.

6 avril, la famille Colonna porte plainte contre l'État français.
En un mois de tensions, près de 300 personnes ont été blessées, 216 policiers, 76 manifestants.

11 avril, Alain Ferrandi et Pierre Alessandri sont transférés à la prison de Borgu. Un retour au goût amer, *«il aura malheureusement fallu un drame absolu»* déplore le député Jean Félix Acquaviva. Les attentats par incendie se poursuivent, accompagnés de tags *«IFF», «Fora»...*

24 avril, Emmanuel Macron est réélu, Gérald Darmanin est confirmé à l'Intérieur. Les trois députés nationalistes corses sont aussi réélus, ils ont même failli être quatre cette fois, mais toujours pas de réunion avec Paris...

2 mai, l'Assemblée de Corse relance les attentes. Elle demande que *«toute la lumière soit faite sur les conditions de l'assassinat».* Et toujours pas de réunion avec Gérald Darmanin. Depuis 6 ans, Alain Ferrandi et Pierre Alessandri sont «libérables», mais c'est toujours le refus concernant leur demande d'aménagement de peine.

8 juillet, une rencontre entre le ministre de l'Intérieur et le président de l'Exécutif place Bauveau annonce enfin la reprise du dialogue.

21 juillet, un Comité stratégique rassemblant la représentation élue de l'île se met en place et annonce un cycle de 8 réunions thématiques.

22 juillet. Les députés nationalistes déposent une demande de commission d'enquête parlementaire sur les circonstances de l'assassinat. Sa recevabilité sera actée par la commission des lois le 23 novembre et le 7 décembre sa mise en place est effective. Elle est présidée par Jean Félix Acquaviva et Laurent Marcangeli en est le rapporteur.

28 juillet. Le rapport de l'Inspection générale de la justice sur les circonstances de l'assassinat est accablant. La Première ministre Elisabeth Borne annonce des procédures disciplinaires à l'encontre de la directrice de la centrale d'Arles et de l'agent chargé de la surveillance dans l'aile où se situe la salle de sport. Elle demande au garde des sceaux *«une mission d'inspection sur l'évaluation»* (les fameux quartiers d'évaluation de la radicalisation mis en place depuis cinq ans et devant lesquels Elong Abé aurait dû comparaitre). Mais trop de zones d'ombre demeurent...
Côté «processus», toujours des blocages... La rue s'est apaisée, mais les nationalistes quittent la table du fait des rejets de demandes d'aménagement de peine d'Alessandri et Ferrandi. Le 27 octobre, l'Assemblée de Corse est envahie par des militants. Elle vote une nouvelle résolution solennelle à l'unanimité pour la prise en compte des prisonniers dans le processus.

11 janvier 2023. Les auditions de la Commission d'enquête parlementaire démarrent*. Mensonges, omissions, dysfonctionnements, contradictions, parcours carcéral protégé de l'assassin... tout semble s'être conjugué pour ne laisser aucune chance à Yvan Colonna. La Commission, appuyée par l'Assemblée de Corse, demande une levée du «secret défense» concernant le parcours carcéral d'Yvan Colonna et de son assassin.

31 janvier. Pierre Alessandri obtient le régime de semi-liberté.

6 février. Discours d'ouverture remarqué de Gérald Darmanin lors de la commémoration des 25 ans de l'assassinat du préfet Erignac, qui contraste avec les fermetures des précédents anniversaires. Le ministère de l'Intérieur donne son accord pour la déclassification du «secret défense» des documents de la DGSI, demandée par les juges chargés de l'enquête pénale et par la Commission d'enquête parlementaire.

23 février. Alain Ferrandi obtient le régime de semi-liberté.

24 février. Emmanuel Macron s'invite à la réunion du Comité stratégique à Paris. Il répète *«pas de tabou»* mais fixe deux lignes rouges: *«la Corse dans la République»* et le refus *«de créer deux catégories de citoyens».* Le 28, les membres de la Commission d'enquête visitent la centrale d'Arles. Les personnels témoignent: *«nous avons tiré la sonnette d'alarme sans être entendus...»* ■

** À lire sur arritti.corsica rubrique prigiuneri.*

Internaziunale

L'Arménie n'a jamais eu autant besoin de solidarité

La guerre du Nagorno-Karabakh, perdue en novembre 2020 par la petite Arménie (moins de 3 millions d'habitants) face à l'Azerbaïdjan (plus de 10 millions d'habitants), a provoqué un élan de solidarité mondiale qui a été entendu jusque sur les bancs de l'Assemblée de Corse. Au Parlement européen, je co-préside avec la socialiste Sylvie Guillaume et le PPE (droite) Peter Von Dalen le groupe d'amitié créé alors que la guerre faisait rage. Le cessez-le-feu est intervenu, mais la menace continue, plus forte que jamais.

La menace pèse sur le Nagorno-Karabakh, territoire de culture arménienne enclavé dans les frontières azerbaïdjanaises, qui est sous une menace directe d'épuration ethnique s'il était abandonné par la communauté internationale. Le blocus en cours depuis deux mois du seul corridor (corridor de Latchine) qui le relie à l'Arménie, comme l'était Berlin avec le reste de l'Allemagne du temps du rideau de fer, vise à l'étrangler économiquement et à fragiliser sa population afin de s'en emparer plus facilement. D'autre part, les agressions azéries contre la frontière internationalement reconnues de l'Arménie visent à l'amputer d'une partie de sa souveraineté au profit de l'Azerbaïdjan dont une partie de la population vit dans le Nakhitchevan, territoire autonome séparé du reste de l'Azerbaïdjan par le sud de l'Arménie.
Pour la diaspora arménienne, la mobilisation est totale pour soutenir le pays, et c'est à son initiative que la mission que j'ai effectuée avec Sylvie Guillaume a été organisée.

Une situation difficile. L'Arménie est un quadrilatère étroit enserré entre quatre frontières. Du Nord au Sud, à l'est avec l'Azerbaïdjan, et à l'ouest avec la Turquie, ses deux plus longues frontières sont fermées. Au Nord (Géorgie) et au sud (Iran) les frontières laissent passer une certaine activité économique malgré le relief montagneux très accentué de ce pays du «Petit Caucase».
Avec la Turquie, la fermeture de la frontière date du génocide qui en 1915 a éliminé physiquement des millions d'arméniens vivant dans l'ancien empire ottoman. L'actuelle Arménie, alors sous protectorat du tsar de Russie, a échappé aux pogroms, et est devenue ensuite, après la Révolution d'Octobre 1917, une des Républiques Soviétiques. À ce titre, elle abrite une base russe historique, tandis que la Turquie abrite de son côté son équivalent américain depuis les débuts de la guerre froide.

Goris, porte d'entrée arménienne du corridor de Lachine, avec Sylvie Guillaume dans les locaux de la mission d'observation de l'Union européenne.

Cette longue période historique a pris fin en 1991, quand s'est effondrée l'Union soviétique. L'Arménie est alors devenu indépendante et a progressivement construit sa démocratie qui est désormais reconnue comme telle par les instances internationales.
Ce qui n'est pas le cas de l'Azerbaïdjan voisin, également ancienne République soviétique, unanimement reconnu comme une dictature absolue, dirigée par Aliev père puis Aliev fils, qui bénéficient des importantes ressources pétrolières et gazières de la mer Caspienne autour de Bakou.
Le Nagorno-Karabagh, nom officiel inventé par l'Union Soviétique, en réalité appelé Artzakh par la population arménienne qui y vit, a proclamé son indépendance en 1991 dans la foulée de la disparition de l'Union soviétique. Mais l'Azerbaïdjan la refuse catégoriquement. Une première guerre en 1991 a tourné à leur avantage et leur a permis de tenir un referendum d'autodétermination. En 2020, grâce à son alliance avec la Turquie, Bakou a relancé la guerre et il l'a cette fois gagnée en 44 jours. Depuis, malgré l'accord de cessez-le-feu placé sous supervision de l'armée russe, la situation devient chaque jour plus critique pour les 120.000 arméniens qui y vivent.

Indispensable solidarité internationale. Si le Nagorno-Karabakh et l'Arménie sortent des projecteurs de l'actualité mondiale, ils seront aussitôt menacés de nouvelles agressions. Or le calendrier international, entièrement focalisé sur la guerre en Ukraine depuis un an, contribue à renforcer les prétentions du dictateur de Bakou qui profite notamment du contexte de l'approvisionnement en gaz de l'Europe depuis ses gisements de la mer Caspienne. Il fait même d'une pierre deux coups: le premier côté Europe à qui il vend son gaz, et le second côté russe en recyclant en contrebande de l'embargo décidé par les alliés de l'Ukraine du gaz venu de Russie.
Pendant ce temps, la pression militaire augmente dangereusement contre l'Arménie. C'est dans ce contexte que nous avons mené une visite officielle à l'invitation d'une importante organisation de la diaspora arménienne en lien avec les autorités locales.
Notre voyage a consisté d'une part à rencontrer de nombreux officiels, du gouvernement et de son opposition, les autorités religieuses de l'église armé-

Publication financée avec le soutien du Parlement européen

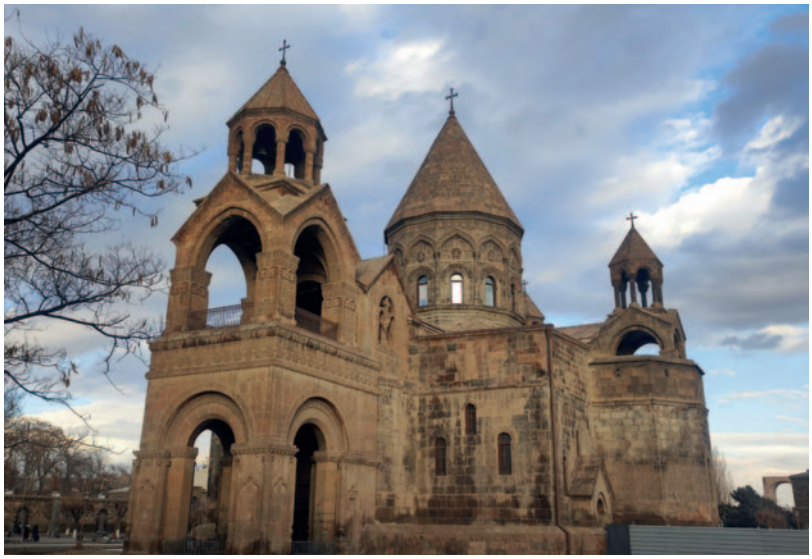

Etchmiadzin, le Vatican des Arméniens. Avec le Catholicos Garegin II chef de l'Église d'Armenie, la plus ancienne de la chrétienté. L'épuration culturelle est en route sur les territoires arméniens occupés par les azéris. Églises et monuments sont systématiquement détruits. Que fait l'Unesco ?

La délégation reçue au Parlement d'Erevan.

Mémorial du génocide arménien à Erevan : un siècle après, Azerbaïdjan et Turquie sont prêts pour une nouvelle épuration ethnique au Nagorno Karabakh : blocus du corridor de Lachine, vital pour les arméniens, arrêt des fournitures de gaz et d'électricité, le pays se vide, l'invasion s'annonce. Il faut soutenir le peuple arménien !

nienne, la plus ancienne de toute la chrétienté, et des représentants de l'Etat. D'un autre côté, nous avons été sur le terrain des tensions actuelles, vers la ville de Goris qui est la porte d'entrée côté arménien du corridor de Latchine toujours bloqué par des activistes manipulés par le régime de Bakou. L'Arménie est un pays tout en longueur, plateau fertile et peuplé au nord où se trouve la capitale Erevan, zone montagneuse bien moins peuplée dans le sud où l'on passe de vallée en vallée en franchissant des cols de haute altitude fortement enneigés. Le périple pour se rendre à Goris est donc long avant d'arriver dans cette ville de 30.000 habitants connue pour son habitat troglodyte qui date de l'Antiquité. La ville est dans une cuvette environnée de nombreuses montagnes enneigées. Les plus proches sont désormais prises par l'armée azérie qui menace à tout instant de bombarder la ville.

C'est dans cette insécurité structurelle que vivent ses habitants. Nous visitons un village alentour où des bombardements ont été effectués en septembre dernier. La population résiste courageusement, mais elle sait que le rapport de forces est inégal. L'armée russe, au nom des accords d'entraide passés depuis toujours avec l'Arménie, ont positionné leurs 500 soldats dans une caserne voisine à Goris, mais pas un seul mouvement n'a été opéré quand l'armée azérie a lancé sa dernière attaque. Et, de l'autre côté de la montagne, au Nagorno-Karabakh victime d'un blocus illégal, les « casques bleus » russes restent là aussi inertes, se contentant de soulager très partiellement les privations que ce blocus provoque. En fait cet attentisme répond à un glissement des alliances sur fond de guerre en Ukraine qui rapproche la Russie de Bakou et Ankara dont la neutralité de façade est capitale pour Moscou. Mais pour autant impossible d'envisager des casques bleus de substitution à ceux fournis par l'armée russe vu les antagonismes nés en Ukraine.

L'Union Européenne doit s'impliquer pour donner un nouvel espoir. Dans ce contexte la mise en place d'une mission d'observation par l'Union européenne, pour modeste qu'elle soit, est une initiative qui leur donne un véritable ballon d'oxygène. Le ministre de la Défense nous l'explique : chaque agression azérie est précédée par une campagne de « fake news » qui font état d'une « provocation arménienne » pour la justifier. Pour lui le risque d'agression est divisé par deux dès l'instant qu'une instance indépendante pourra démentir ces discours de propagande. Avec Sylvie Guillaume, nous avons rendu visite aux tous premiers « observateurs de l'Europe », un portugais et une polonaise, dans les locaux où ils sont en train d'emménager. Leur présence est le résultat direct des résolutions successives votées à notre insistance au Parlement européen.

Les politiques arméniens se félicitent de cet engagement de long terme de l'UE (deux ans) qui est la première fois qu'une puissance autre que la Russie s'engage sur le terrain. En fait que ce soient les maires de Goris et Verishen exposés en première ligne sur le front, les soutiens du gouvernement actuel ou leur opposition, tous sont unanimes : plus l'Union européenne s'impliquera, plus l'espoir se renforcera en Arménie. Pour tous, l'arrivée officielle de l'Union européenne sur le théâtre du conflit est la première bonne nouvelle depuis très longtemps. La conférence de presse que nous avons donnée au moment du départ a confirmé l'intérêt porté par l'opinion arménienne qui voit dans l'Europe une perspective crédible pour la Paix et la sécurité. La guerre en Ukraine a ouvert un chapitre pour l'élargissement de l'Europe à l'Est, de l'Ukraine à la Moldavie, et jusqu'à la Géorgie pays limitrophe au nord de l'Arménie. Cette démocratie, si européenne dans ses fondements culturels et politiques, ne doit surtout pas être oubliée. Tous regardent vers l'Europe. Il faut les soutenir. ■ **François Alfonsi.**

Énergies locales renouvelables, richesses partagées

Les énergies renouvelables, soleil, vent, eau, biomasse, sont des biens communs. Ils doivent être exploités, valorisés de façon commune. La meilleure façon de lutter contre la pauvreté c'est de créer de la richesse, à condition de la partager. Avec les énergies locales, renouvelables, gratuites c'est possible si nous le décidons aujourd'hui, ici, maintenant.

Station de recharge hydrogène de l'entreprise Corstyrène.

Le monde de l'énergie, déjà en pleine évolution, connaît une formidable accélération grâce à la prise de conscience du réchauffement climatique et tout récemment à cause de la guerre en Ukraine. Le monde du pétrole, du gaz, de l'explosion va laisser rapidement la place aux énergies à sources renouvelables, locales, sans émission de gaz à effet de serre et gratuites.
La lutte contre le réchauffement climatique et la nécessité d'une moindre dépendance aux importations s'associent pour booster leur développement. En parallèle, les besoins d'énergie augmentent alors même que l'approvisionnement se raréfie et n'est même plus garanti. Ici, en Corse, nous sommes dépendant à plus de 80% des hydrocarbures!
Ce sont les besoins en électricité qui vont croître très rapidement pour de nombreuses raisons: 1) la nécessaire décarbonation des activités humaines pour rester en dessous des deux degrés d'élévation des températures, 2) le développement de la mobilité électrique, 3) les exigences de l'Europe de décarbonation des transports pour 2030, 4) l'accroissement de la population, et 5) des usages.

Heureusement, en Corse, nous sommes richement dotés d'énergies locales et renouvelables, soleil, vent, eau, biomasse, géothermie sont abondantes, elles sont aussi des biens communs qui appartiennent à tous et à chacun.
Nos sources d'énergie doivent être exploitées, valorisées de façon commune. C'est le meilleur moyen de lutter contre la paupérisation en marche, l'accroissement des inégalités insupportables: de créer de la richesse ici, à condition de la partager.
Le modèle économique libéral d'exploitation des énergies fossiles a enrichi honteusement un petit nombre au détriment de tous ici, et ailleurs, il doit être remis en cause. Ce modèle a toujours été porteur de conflits et de guerres, pour l'appropriation des ressources et, ou, de leur acheminement vers les pays importateurs. On voit bien que l'addition des intérêts particuliers ne fait pas l'intérêt collectif. Il faut se méfier des indicateurs comme le PIB de la Corse en hausse qui masque les inégalités insupportables, qui se creusent.

U Sampolu envisagé pour l'installation d'une STEP.

➥ Qu'est ce qu'un projet citoyen en deux mots? Un projet citoyen est un projet qui ouvre son capital au financement collectif et local. La gouvernance est donc partagée entre les acteurs locaux et les habitants, ce qui garantit la poursuite de l'intérêt général, maximise les retombées locales et facilite l'adhésion des riverains. ■

Ce changement de modèle peut être facilité par l'implication des citoyens, des collectivités locales dès la conception, la pertinence de projet d'installations de production d'électricité à source renouvelable, permettant une meilleure acceptation. L'intégration dans le paysage des éoliennes, des panneaux photovoltaïques, des retenues d'eau est difficile, nous sommes habitués à la discrétion, relative, des moyens de production et de distribution de l'énergie, les plus gros impacts sont ailleurs, loin. Cette irruption dans notre environnement est aussi un bien, car, justement on les voit, il y a donc un aspect pédagogique.
Sur le plan financier, les gros bénéfices ne sont plus la seule motivation, même si la rentabilité reste indispensable, les retombées d'un projet citoyen restent en Corse.

Nous pouvons multiplier par trois la puissance installée en énergie renouvelable grâce au stockage par batterie, production d'hydrogène, les STEP ainsi monter à plus de 600 Mw.
Avec la multiplication des STEP (station de transfert d'énergie par pompage), nous apporterions une solution à deux problèmes urgents, l'amélioration des ressource en eau et le stockage de la production d'électricité intermittente. Encore faut-il que la première sur le Sampolu soit mise en fonctionnement très rapidement....
D'autres sites doivent être étudiés et réalisés de toute urgence.
La participation citoyenne et collective est aussi essentielle dans la gestion afin de permettre des retombées financières locales, près de 3 € pour 1 € investi.

Non délocalisables, les ENR sont créatrices de nombreux emplois locaux et de compétences nouvelles, très recherchées partout dans le monde.
Nous avons largement les moyens financiers pour développer, ici, ensemble, un nouveau modèle économique vertueux, l'épargne des Corses dépassant les 10 milliards d'euros.
C'est une question de volonté politique. Les décideurs doivent ouvrir des SEML (sociétés d'économie mixte locales) aux citoyens réunis sous forme de Coopératives ou autres formes juridiques.
Nous pouvons répondre aux besoins d'électricité de la Corse avec majoritairement les moyens de production par les ENR grâce au stockage massif par batterie ou hydrogène.
Nous pouvons tendre vers une autosuffisance énergétique avec un modèle économique profitable au plus grand nombre avec les énergies locales, renouvelables, gratuites c'est possible si nous le décidons aujourd'hui, ici, maintenant. ■

Georges Guironnet

Membre de l'association Énergie partagée et de Energia nostra - https://energie-partagee.org/

Gilles Simeoni, président de l'Exécutif CdC, dans une page entière de Corse-Matin a déclaré il y a quelques jours qu'il serait prêt pour présenter, avant fin 2023, un projet complet des besoins insulaires et l'autonomie, entière de plein droit et de plein exercice. Une réforme constitutionnelle en 2024 prévue pour d'autres motifs antérieurement par l'État républicain est fixée, et on pourrait y glisser celle que nécessite l'autonomie de la Corse.

Dialogue avec l'État

Quelle suite au processus ?

par Max Simeoni

L'idée d'un dialogue n'a jamais été abandonnée par l'État, même si elle a été perturbée à plusieurs reprises pour des raisons d'ordre public (par exemple, l'assassinat d'Yvan Colonna à la prison d'Arles qui reçoit des détenus sous haute surveillance, etc).

Côté pouvoir central, deux lignes rouges – ne pas créer deux catégories de citoyens, ce qui est une atteinte aux valeurs universelles de la République ; la langue corse enseignée mais pas d'obligation de l'apprendre, aucune coofficialité en conséquence ; aucun droit spécifique de résidents autochtones fussent-ils de longue date, le patrimoine familial sur le marché de l'offre et de la demande.

Pire, une loi récente dégrève de plus de 20% toute construction à valeur « locative » ! C'est une loi qui renforce donc la pression financière sur l'aliénation du patrimoine naturel, un environnement exceptionnel et préservé.

Quelques nantis corses une minorité pourront en bénéficier, la majorité empêtrée dans l'absence de partage sur plusieurs générations rendu difficile par les arrêtés Miot, pèsent peu devant des acquéreurs extérieurs qui ont l'argent sans entraves réglementaires. Les conséquences chiffrées mesurent ce phénomène : la Corse investit dans le tourisme pas plus que les autres régions les plus touristiques, moins de 6 à 7% mais elle tire 20% au moins de son PIB de l'activité touristique. On doit comprendre qu'elle n'a pas de structure économique. C'est donc le tout tourisme du schéma secret de *l'Hudson Institute* qui est à l'œuvre. La Datar a passé la main aux circuits financiers bancaires. Leur moisson est élargie, diffuse, plus lente mais tout aussi rentable (les délais de 15 ans pour 250.000 lits à édifier sont passés au double, 30 ans à ce jour). Les nouveaux propriétaires y séjournent ou louent au prix fort, souvent alternent les deux modes d'occupations. L'île est une proie facile pour les spéculateurs, les fraudeurs fiscaux... qui ouvrent la porte à la spéculation sans foi ni loi, à l'enrichissement facile, aux comportements mafieux... condamner la mafia est un vœu. Ceux qui en font partie le sont à titre moral mais on ne les gêne que si on s'attaque à la cause économique qui les provoque, c'est-à-dire à l'enrichissement facile pour peu qu'on ait une moralité élastique !

> **Décidément, l'homme n'a pas la maîtrise des conséquences de ses découvertes techniques car ses rapports entre eux sont dominés par la force politique. Sur une telle voie à sens unique, on peut subir mais jamais reculer.**

Quand l'île était vidée, en 1962 l'indépendance de l'Algérie par les accords d'Evian signés par De Gaulle, l'exil des autochtones n'a guère cessé (la population de l'île était de 160.000 habitants) Les derniers Pieds Noirs prêts à se regrouper pour rester, ce que le nouveau gouvernement de l'Algérie a refusé. La plupart alors quittent l'Algérie. Accueillir ces derniers colons de l'Empire français est l'obligation qui s'impose aux autorités de l'état. Il les aide à s'installer en Métropole. 17 à 18.000 se fixent sur l'île pour en fait inaugurer le renouvellement de la population, pour dans l'urgence régler un problème franco-français. Les fonds de la Somivac y pourvoiront. Ils étaient prévus selon le schéma d'aménagement pour l'agriculture en Corse. Ils ont laissé les agriculteurs corses le bec dans l'eau !

Un plan de solidarité allait de soi. Personne à ma connaissance n'y voyait rien à redire. Il convenait d'en avoir deux : ce dernier pour une solidarité naturelle, l'autre pour une agriculture capable d'installer des jeunes pour développer l'agriculture de l'Île.

Solidaire certes, participer à l'effort commun, faire une place, cela se comprend mais pas pour la laisser à d'autres ! C'est d'ailleurs dans le périmètre de Ghisunaccia où un vaste territoire dont usaient cinq communes issues de la Terre des Communs qu'il a fallu les partager entre ces cinq communes pour qu'elles soient conformes au droit républicain qui n'en avait aucune pratique juridique. Puis partager chacune entre les habitants pour les soutenir à créer cette agriculture nouvelle en Corse selon le plan de développement, à deux mamelles, l'agriculture et le tourisme.

On a, du côté du pouvoir d'État jacobin à Paris, le souci de rentabiliser l'île au moment où l'Europe à construire est décidée, en débutant par les régions délaissées, la façade atlantique, le Sud Ouest. L'Empire avait un trajet : Paris-Lyon-Marseille avec une branche par Gibraltar et l'autre par le canal de Suez. L'une pour avoir accès à l'Atlantique Sud et ses équateurs, l'autre vers l'océan Indien et ses comptoirs. Désormais il faut se débrouiller avec ses anciennes frontières suites aux guerres européennes et les peuples qui les chevauchent, bousculés, malmenés.

Les États d'Europe ont dû s'abriter sous le parapluie USA face au danger de Staline. Danger passé, le mur de béton démoli, ils ont initié le comportement nouveau « amis-amis » et ne parlent plus des tranchées et des millions de morts pour la patrie.

Un autre grand tournant est amorcé. Chacun veut sa bombe atomique. Leurs armées de conquérants ont été réduites en force de dissuasion gérées par des ingénieurs spécialiste de l'atome et des fusées. Les arsenaux pleins de ces bombes ont été vidés du sur plein. Des bombinettes se trouvent au marché noir ! Le club nucléaire a des difficultés à maîtriser la prolifération. Décidément, l'homme n'a pas la maîtrise des conséquences de ses découvertes techniques car ses rapports entre eux sont dominés par la force politique. Sur une telle voie à sens unique, on peut subir mais jamais reculer. L'ascension au Paradis ou la chute dans l'Enfer ? ■

Tribune libre

Pour l'intérêt supérieur d'une enfant

Avà Basta est un collectif de lutte contre toute forme de racisme et de xénophobie.
C2ARI est un collectif pour l'adoption sans racisme institutionnel.
Donne è Surelle regroupe différentes associations et individus pour tisser un réseau d'entraide au féminin.
Enfance et Familles d'Adoption 2B est une association dont le rôle est d'accompagner les familles adoptives. Elle les suit dans leur parcours et apporte conseils et soutiens.
Orphelin'Aide est une association qui monte des opérations de solidarité pour soutenir les orphelinats.
L'intérêt et le bienêtre de l'enfant, en toutes circonstances, sont pour nous la priorité et nous sommes très attachés aux textes qui érigent l'intérêt supérieur de l'enfant comme la règle intangible qu'elle est au niveau international des conventions et des traités qui protègent l'enfance (cf. CIDE).

Nous intervenons au moyen de cette tribune pour faire entendre la voix d'une petite fille de 2 ans et demi, et de sa maman.
L'enfant pourrait avoir un foyer, malheureusement elle est maintenue en orphelinat du fait du manquement des services de l'Aide Sociale à l'Enfance de Corse (ASE).
À regret, faute de pouvoir obtenir un rendez-vous pour traiter de ce sujet délicat, nous sommes contraints de nous exprimer publiquement. Notre devoir est d'alerter les institutions pour qu'une issue soit trouvée à ce qui devait être une formalité administrative mais qui est devenu un obstacle politique au bonheur d'une enfant et de sa maman.
En 2018, une motion demandant en urgence la délivrance d'un visa pour un petit garçon né à Djibouti lui permettant de rejoindre sa famille en France a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée de Corse.
C'est au titre de la même humanité que nous interpellons aujourd'hui la Collectivité de Corse et son président sur le cas de cette petite fille.
L'ASE relève en effet de la Collectivité de Corse et son président est l'homme élu le plus important de l'île, ses charges et devoirs sont colossaux et son humanité ne fait aucun doute. Mais il est indispensable qu'il puisse faire confiance à ses services. Malheureusement, dans le cas présent, il n'a vraisemblablement pas les bonnes informations. Aussi, il est de son devoir de se pencher sur la situation, surtout quand de nombreuses associations d'aide à l'enfance l'alertent sur les dysfonctionnements au sein de son administration.
La décision injuste dont il est question aujourd'hui est un avis défavorable dans un processus en vue d'une kafala autorisé par le Maroc. Dans la législation marocaine, l'adoption telle qu'elle est organisée par le Code Civil français n'existe pas, elle s'envisage dans le cadre d'un transfert de l'autorité parentale : la kafala.

Cette procédure est l'ultime espoir d'une dame d'origine marocaine, vivant en Corse et parfaitement intégrée depuis quinze ans, qui a subi bien des épreuves et sacrifices pour devenir maman. La kafala représente aussi l'issue heureuse pour cette petite fille de 2 ans et demi qui l'attend désespérément à l'orphelinat, au Maroc. Depuis plus d'un an, elles ont été mises en relation par les autorités marocaines et nous saluons la bienveillance et la patience dont elles font preuve dans cette affaire. La maman et l'enfant se sont fortement attachées l'une à l'autre. La rupture de cet attachement constitue une violence sur l'enfant et la maman et l'impact de cette violence provoque des complications somatiques et psychologiques à court et à long termes.
C'est après deux enquêtes sociales avec avis favorables, en 2017 et en 2018, que cette enfant a été attribuée à cette dame en 2021.
Cependant, pour qu'elle lui soit remise définitivement, une nouvelle enquête sociale est de règle. Elle a été menée par la même assistante sociale qui a donné les deux premiers avis favorables, mais qui a conclu cette fois-ci sur un avis défavorable, alors qu'aucun changement particulier n'est intervenu dans la vie de la maman. Pire, elle s'appuie sur de fausses affirmations concernant notamment son niveau de vie, sur une appréciation personnelle sur ses capacités à être mère, cela de manière tout à fait abusive et ne reposant sur aucun élément précis. De plus, interrogée par le ministère, l'ASE ne semble pas avoir déclaré connaître la requérante, alors que cela lui était explicitement demandé... probablement pour éviter de parler des deux précédents avis favorables.

Pour les associations signataires, c'est l'incompréhension la plus totale !
Les revenus de l'adoptante se sont améliorés : insuffisant ! Elle est entourée par ses amis et sa famille qui vivent en Corse : insuffisant ! L'enfant sera son bonheur : insuffisant ! Pire, cela lui est reproché puisque l'assistante sociale évoque la volonté de combler un « vide affectif », ce qui est une vérité pour tout candidat à l'adoption. Pourtant, l'enfant sera aimé/choyé : insuffisant encore pour l'ASE !
Comment tolérer que la capacité d'être une bonne mère soit remise en cause à partir d'erreurs manifestes et du jugement abusif d'un agent sans autre possibilité de recours ? En effet, impossible pour nos associations de rencontrer les services de l'ASE ou un élu permettant de rectifier ces erreurs. Est-ce de l'incompétence ? Une forme de racisme institutionnel ? Ou de la simple indifférence ?
Nous demandons solennellement à être reçus pour exposer le cas de cette petite fille. Il y a urgence car, lorsque les délais de la kafala seront clos, la maman et la petite fille seront définitivement séparées et l'enfant devra demeurer encore de longs mois, voire des années, en orphelinat, avant qu'une nouvelle kafala puissent être attribuée à une autre personne. Encore une fois, il en va de l'intérêt supérieur de l'enfant. ■

Avà Basta - C2ari - Donne è Surelle - EFA2b - Orphelin'aide

NDLR : ARRITTI a déjà rendu compte de cette affaire par un article paru la semaine dernière.
À l'heure où nous mettons sous presse, nous n'avions pas connaissance d'une audience accordée par les services de la CdC aux associations.

➥ **Contact associationscorses.enfance@gmail.com**

Scola Corsa

Un anniversariu carcu à prumesse!

Scola Corsa hà trè anni. Sò nate di ferraghju 2021 l'associ di e scole di Bastia è di Biguglia! Èranu 25 i primi ciucci accolti è cinque e maestre è l'aiute materne à scumbatte da fà nasce è cunfurtà in ssi cerbellucci a lingua corsa!
A prima rientrata s'hè cusì fatta u 6 di sittembre 2021 cù l'aiutu citatinu è stituziunale.
A seconda rientrata hà cuntatu 67 zitelli è 11 maestre è aiute materne! Una terza scola s'hè aperta in Sàrula Carcupinu.
A pròssima rientrata hà da cresce torna cù, si spera, duie scole supplementarie, l'associu francherà a centunaia di zitelli è cunterà una vintina d'impiecati. Forse di più, s'ellu ghjunghje à apre e scole bramate... Si dipende di l'appoghju ch'ellu truverà. I bisogni i cunniscimu:
- una cuntrattualisazione cù u ministeru di l'Educazione naziunale chì li permetterà d'avè u drittu di finanziamentu pè e paghe di l'insignante.
- una cunvenzione triennale cù a Cullettività di Corsica permettendu di cunfurtà u so bugettu è di parà à e spese.
- un sustegnu rinuvellatu di i donatori, imprese è particulari!
E scole sò gràtisi pè i zitelli è i so parenti à i quali si dumanda solu d'impegnassi ind'è l'amministrazione di e scole. Vale à dì ch'ellu ci hè bisognu di finanzà da per ellu l'associu.
Ùn anu chè trè anni e nostre scole, ma sò già carche à prumesse cù zitelli chì pàrlanu trà d'elli in lingua corsa è à spàrghjenu in casa cù i parenti incuragiti anch'elli à parlà corsu!
Appughjata nant'à u retale Eskolim ch'adunisce tutte e scole immersive di Francia, Scola Corsa hà messu in ballu u so pròpiu sistema di furmazione di i maestri è sò già 8 l'allevi à amparà u mistieru cù cunvenzione incù l'Afpa.
Un avvene hè apertu. Allora bon'anniversariu à Scola Corsa è longa è bella vita! ■

Cumu sustene à Scola Corsa? Comment contribuer?

Fate un donu via / faire un don via Helloasso :
https://bit.ly/scolacorsa

Mandate un sceccu / adresser un chèque à :
Scola Corsa – BP 12 – 20416 Ville di Petrabugnu

Fate un versamentu bancariu / faire un virement bancaire à :
IBAN FR76 1200 6000 3030 1536 3801 094
CODE BIC – SWIFT AGRIFRPP820

Scola Corsa contribue à une œuvre d'intérêt général et elle est éligible à ce titre au bénéfice du mécénat. L'association peut donc recevoir des dons d'entreprise ou de particuliers sans contrepartie commerciale. Ce don fait alors l'objet d'un reçu qui ouvre droit à une réduction fiscale.
Pour les particuliers, si vous payez l'impôt sur le revenu, selon l'article 200 du CGI, vos dons sont défiscalisés et vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts correspondant à 66% de votre don avec un plafond de 1000€. Si vous donnez 100€ le cout réel du don sera de 34€.
Pour les entreprises, si vous payez l'impôt société, selon l'article 238 bis du CGI, vos dons sont défiscalisés et vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts correspondant à 60% de votre don avec un plafond de 20000€. Si vous donnez 1000 € le cout réel du don sera de 400€.

Dolu

S'hè spenta Lucìa Ottavy-Ottavj

A nostra cara Lucìa si ne hè morta, vittima d'un gattivu male. Piinghjemu tutti ssa cumpagna fida è curagiosa chì supranava tutti i so guai fisichi cù una forza murale imprissiunante. Da l'UPC tempi fà, à Femu a Corsica oghje, l'ingagiamentu naziunalistu di Lucìa fù pienu è sinceru. Hà sempre aiutatu tutte e nostre mosse militante, senza sfiatà. Hè stata intarrata in lu so paese caru di a Soccia.
Arritti pienghje dinò una littora fida è prisenta ogni volta à e manifistazione urganizate da u ghjurnale.
À tutti i soi, Arritti manda e so cundulianze addulurite è fraterne. ■

AVIS DE LIQUIDATION AMIABLE

DÉNOMINATION SOCIALE : LA VITA E BELLA
FORME : SARL EN LIQUIDATION
SIÈGE SOCIAL : CHEZ LA GÉRANTE, MADAME GIANFRANCA SALZANO DEMEURANT 28 ALLÉE DES MIMOSAS 20200 VILLE DI PIETRABUGNO
CAPITAL SOCIAL : 7622.44 EUROS
SIREN 430 424 051 R.C.S.DE BASTIA

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 3 janvier 2023, la collectivité des associés a :
- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quitus au Liquidateur, Madame Gianfranca SALZANO demeurant : 28 allée des mimosas 20200 VILLE DI PIETRABUGNO, pour sa gestion et le décharge de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Radiation au RCS de BASTIA.

Pour Avis et Mention, Le Liquidateur

MYRTHABELLE
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
AU CAPITAL DE 600 EUROS
SIEGE SOCIAL : N°13 LES COLLINES DE MONTE LEONE, 20169 BONIFACIO

AVIS RECTIFICATIF

Dans l'avis de constitution de la Société MYRTHABELLE paru dans le numéro n°2783 du 23 février 2023 :
Au lieu de lire : « Forme sociale : Société civile » Il convient de lire : « Forme sociale : Société civile immobilière »

Pour Avis, La Gérance

ANNONCES LÉGALES
Pour vos annonces légales :
arritti2@wanadoo.fr

BRISEIS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 500 EUROS
SIEGE SOCIAL : CHEMIN DE LA CARRUBA, LES LAURIERS, ARENAGGIO, 20169 BONIFACIO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bonifacio du 21 février 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : BRISEIS
Siège : Chemin de la Carruba, les Lauriers, Arenaggio, 20169 BONIFACIO
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 500 euros
Objet : Promenades en mer, transport maritime et côtier, régulier ou non, de passagers, promenades en mer, l'exploitation de bateaux d'excursions, l'organisation de croisières et de toutes autres activités liées au nautisme, connexes ou complémentaires se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Antoine, Pascal CHIOCCA, demeurant Villa les Lauriers, Quartier Orenaggio, 20169 BONIFACIO
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour Avis, Le Président

Abbunamentu
Arritti
Pigliu un abbunamentu d'un annu à Arritti per 55 €
❒ Eccu u mo sceccu di 55 € à l'ordine d'Arritti.
❒ Eccu un sustegnu in più di .....€
Casata, Nome (nom, prénom) :
Indirizzu (adresse) :
Telèfonu (téléphone) :
Mel :
À compléter et à renvoyer à : Arritti - 5 bd Hyacinthe de Montera - 20200 Bastia
Cuntattu : 06 33 28 62 95 - arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

Attualità, suciale, salute, pulìtica...
U vostru settimanale hè nant'à internet

www.arritti.corsica

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE : MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF : FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE : MARC BATTISTINI • RÉDACTION : 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE : VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR : STAMPERIA SAMMARCELLI - BIGUGLIA 04 95 30 01 80 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262